

L'action de la France au Sahel

Le Sahel est un vaste territoire qui compte une population de près de 100 millions d'habitants et couvre notamment 5 pays : le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad (réunis au sein du G5 Sahel). Ce territoire est confronté à de multiples difficultés et défis : progression de la menace terroriste et du crime organisé, changement climatique, expansion démographique... autant de facteurs qui contribuent à fragiliser la région. Face à ces défis communs, la réponse doit être à la fois politique, militaire et favoriser le développement.

La France, aux côtés de ses partenaires européens et internationaux, est pleinement engagée pour soutenir les États du Sahel dans leurs efforts.



Une action en partenariat, à la demande des pays africains

La France est engagée au Sahel, comme d'autres partenaires internationaux, afin d'éviter que cette zone ne devienne un foyer durable d'instabilité où pourraient s'installer des groupes terroristes et différents trafics (de drogues et d'armes, traite des êtres humains et de migrants notamment), susceptibles de menacer aussi sa sécurité.

Le soutien militaire aux pays du Sahel

Dès les prémices de la crise sécuritaire au Sahel, la France s'est fortement engagée afin de faire barrage à la menace terroriste.

En 2012, des mouvements terroristes et radicaux menaçaient la sécurité et l'intégrité nationale du Mali, risquant de prendre durablement le contrôle de parties importantes de son territoire.

En janvier 2013, à la demande du gouvernement malien, la France a lancé l'opération Serval pour repousser les groupes terroristes du Nord du Mali, en appui des forces africaines et maliennes. La résolution 2085 du Conseil de sécurité du 20 décembre 2012, a rappelé la nécessité que les États membres de l'ONU, tels que la France, puissent appuyer le Mali dans ses efforts pour rétablir la paix et la sécurité.

Malgré cet engagement militaire, des groupes terroristes restent présents sur l'ensemble de la zone. En 2014, l'opération Barkhane a succédé à Serval. L'objectif de Barkhane est d'apporter un soutien plus large des forces françaises aux États membres du G5 Sahel.

La Task Force Takuba a été lancée en 2020 suite au déploiement des premiers éléments des forces spéciales françaises et estoniennes dans la bande sahélo-saharienne.

La force Barkhane intervient en partenariat avec les armées des pays de la bande sahélo-saharienne. L'objectif est que ces États deviennent capables d'assurer leur sécurité de façon autonome.

La Force conjointe du G5 Sahel et l'Alliance Sahel

Créé en 2014 sous l'impulsion de l'Union africaine présidée alors par la Mauritanie, le G5 Sahel est un cadre de coopération intergouvernemental. Basée à Nouakchott en Mauritanie, l'organisation du G5 Sahel agit sur 2 axes :

- lutter contre l'insécurité ;
- mener des actions de développement pour désenclaver la zone.

En 2017, les chefs d'États du Burkina Faso, du Mali, de la Mauritanie, du Niger et du Tchad ont officialisé à Bamako le lancement d'une force conjointe transfrontalière. Sa création a été actée par une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU (2359 du 21 juin 2017), portée par la France, et a aussi été endossée par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (CPS/UA).

La Force conjointe a pour mission de mutualiser les efforts dans la lutte contre le terrorisme, le crime organisé transfrontalier et le trafic d'êtres humains. Sa première opération a eu lieu en novembre 2017 avec les armées du Burkina Faso, du Mali et du Niger. La Force conjointe doit rassembler, lorsqu'elle aura atteint sa pleine capacité opérationnelle, 5 000 hommes (7 bataillons répartis sur trois fuseaux Ouest, Centre et Est). Elle intervient sur une bande de 50 km de part et d'autre des frontières communes. La Force a déjà réalisé avec succès 17 opérations conjointes.

L'Alliance Sahel, lancée en 2017 par la France, l'Allemagne et l'Union européenne, et désormais composée de 13 bailleurs, a été créée pour améliorer l'efficacité de l'aide au développement dans la zone et être l'interlocuteur du G5 sur les questions de développement. Pour cela, elle coordonne l'action des grands partenaires du développement dans la région afin d'accélérer la mise en œuvre d'actions de développement qui correspondent directement aux besoins exprimés par les populations.

La France participe à la mobilisation internationale en faveur de ces deux initiatives exemplaires.

La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation du Mali (Minusma)

Le mandat de la Minusma est de :

- soutenir la mise en œuvre de l'Accord de paix d'Alger,
- protéger les civils
- appuyer les efforts des autorités maliennes pour stabiliser leur pays.

Dotée de plus de 15 000 personnels civils et militaires, la Minusma est essentielle dans le dispositif international au Mali, en particulier au nord et au centre du pays. Une résolution de l'ONU (2391 du 8 décembre 2017) encadre l'articulation de cette mission avec la Force conjointe puisque la Minusma fournit un soutien opérationnel et logistique à la Force conjointe.

Au Conseil de Sécurité des Nations unies, la France a apporté son soutien politique à la création et au déploiement de la Minusma.

Les missions européennes : EUTM Mali, EUCAP Sahel Mali et EUCAP Sahel Niger

- EUTM Mali est une mission de formation de l'UE au Mali. Depuis 2013, elle conseille et forme les forces armées maliennes afin d'accroître leurs capacités et ainsi mieux faire face aux nombreux défis auxquels elles sont confrontées. Pour rétablir l'intégrité territoriale du pays, améliorer le contrôle des frontières en coopération avec leurs partenaires du G5 Sahel et réduire la menace terroriste.

- EUCAP Sahel Mali et EUCAP Sahel Niger sont des missions civiles qui assistent les forces de sécurité intérieures de ces pays à travers des formations, du conseil stratégique et de la fourniture d'équipements.

Au sein de l'UE, la France a appuyé la création des missions civiles EUCAP Sahel-Mali, EUCAP Sahel-Niger et de la mission de formation EUTM-Mali.

Une action qui s'articule entre diplomatie, défense et développement

La menace terroriste ne peut être séparée des défis économiques, éducatifs, sanitaires et institutionnels auxquels la région est confrontée. C'est pourquoi, en complément du soutien immédiat apporté aux forces armées locales, il est important de faciliter une dynamique de paix et de reconstruction durable sur des fondements solides. Cette conviction est au cœur de l'approche « 3D » développée conjointement par les acteurs de la défense, de la diplomatie et du développement.

1. Mobiliser pour la sécurité au Sahel

La diplomatie française est présente au Burkina Faso, au Mali, en Mauritanie, au Niger et au Tchad et auprès des organisations internationales. Elle mène, grâce à son réseau d'ambassades, une action de plaidoyer auprès de ses partenaires (États, Union européenne, ONU) pour un appui matériel et humain dans la région.

En 2017, la conférence pour le financement de la Force conjointe du G5 Sahel a mobilisé les principaux acteurs internationaux au Sahel. Celle de Bruxelles en 2018 a rassemblé 414 M€ de fonds internationaux au profit de la Force conjointe du G5 Sahel.

2. Accompagner le dialogue et la stabilisation

Sur le terrain, la diplomatie œuvre en faveur de la paix en accompagnant le dialogue de toutes les parties (gouvernement maliens et groupes signataires) autour de l'application des accords de paix d'Alger. Il s'agit de trouver une issue politique et de développement pour une solution durable au Mali.

À travers son Centre de crise et de soutien (CDCS), le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) finance une douzaine de projets de stabilisation dans des domaines aussi larges que :

- des actions de déminage,
- le soutien aux institutions et de la gouvernance locale par la formation des cadres,
- un soutien aux médias,
- la promotion de la citoyenneté.

3. S'engager pour le développement

Une réponse sécuritaire seule ne pourra pas endiguer des crises qui trouvent leur origine dans des problèmes structurels. Cette réponse doit être couplée avec une approche de développement. C'est pourquoi, dans le domaine du développement, grâce à un effort financier accru du MEAE, l'Agence Française de Développement et d'autres opérateurs français accompagnent des projets de court, moyen et long terme pour favoriser l'accès des populations aux services de base (eau, énergie, éducation, santé) et créer les conditions de leur autonomisation grâce à la formation et l'emploi.

Dans le cadre de l'Alliance Sahel, la France s'engage aux côtés des autres grands bailleurs du développement. Ce partenariat a été lancé par la France, l'Allemagne et l'Union européenne et a reçu le soutien de la Banque africaine de développement, de la Banque mondiale et du Programme des Nations unies pour le développement formant à l'heure actuelle une plateforme de 13 membres. L'Alliance Sahel regroupe les principaux bailleurs actifs dans la région autour du double objectif d'améliorer la coordination et l'efficacité de l'aide, dans une logique combinant urgence, stabilisation et développement.

En termes de moyens, le portefeuille de l'Alliance compte plus de 800 projets labellisés AS, en cours ou en instruction, pour un montant total de 11,6 milliards d'euros à mettre en œuvre, dont un taux de décaissement qui est estimé à 29% en 2019.

Dans le cadre d'un partenariat stratégique avec le G5 Sahel, les membres de l'Alliance Sahel financent plusieurs projets du Programme d'investissements prioritaires (PIP) dont le financement a fait l'objet d'une Conférence des partenaires et bailleurs de fonds du G5 Sahel à Nouakchott le 6 décembre 2018 et qui comprend le programme de développement d'urgence (PDU) dans les zones fragiles transfrontalières. Sur un besoin initial estimé à 1,7 milliard d'euros, les promesses de dons se sont élevées à 2 milliards d'euros. Sur ce montant annoncé, la part des membres de l'Alliance Sahel se chiffre globalement à 1,8 milliard d'euros dont 266 millions d'euros sont destinés au financement du PDU, axé sur 3 secteurs prioritaires : l'accès à l'eau, le renforcement de la résilience et l'appui à la cohésion sociale.

A l'issue de l'Assemblée générale du 25 février 2020 tenue à Nouakchott en marge du Sommet des chefs d'État du G5 Sahel, les membres de l'Alliance ont formulé une série de conclusions. Ils ont ainsi souhaité renforcer la flexibilité des modes d'intervention pour augmenter la rapidité d'action auprès des populations sahéliennes. Ils ont également recommandé l'accentuation des efforts pour renforcer l'efficacité de l'Alliance Sahel notamment en améliorant les procédures et la complémentarité des projets ; la promotion d'une approche différenciée sur les zones fragiles et dans une approche intégrée et territoriale. Le renforcement du pilotage de l'Alliance Sahel sur le terrain afin d'accélérer ses impacts figure également parmi les recommandations, ainsi que l'instauration d'un dialogue sur les réformes des politiques publiques dans un esprit de redevabilité mutuelle.

La Coalition pour le Sahel

Lors du sommet de Pau, le 13 janvier 2020, la Coalition pour le Sahel a été lancée par les chefs d'États de la France, du Burkina Faso, du Mali, de la Mauritanie, du Niger et du Tchad, en présence du Secrétaire général des Nations Unies, du président du Conseil européen et du Haut représentant de l'Union européenne, du président de la Commission de l'Union africaine et de la Secrétaire générale de la Francophonie.

La gravité de la crise sahélienne, le sentiment d'urgence, l'importance des besoins nécessitent une action plus forte et plus solidaire. La Coalition pour le Sahel a pour objectif de donner une réponse collective aux défis de la région sahélienne, de rassembler les actions conduites par les États du G5 Sahel et leurs partenaires internationaux.

Le but est d'agir de façon cohérente à l'échelle du Sahel en englobant tous les leviers et les acteurs impliqués, qu'ils portent sur les questions sécuritaires, politiques ou de développement.

L'objectif est aussi de traiter toutes les causes de la crise. La solution n'est pas uniquement sécuritaire : l'effort doit porter sur le redéploiement de l'administration et des services de l'État comme sur les besoins de développement.

La Coalition pour le Sahel promeut une approche intégrée au niveau régional, comprenant l'ensemble des leviers et acteurs impliqués au Sahel, qu'ils soient militaires, sécuritaires, politiques et de développement, mais ne se substitue pas aux processus décisionnels existants.

La Coalition contribue également à faciliter le plein accès de l'aide humanitaire et à garantir le respect du droit international humanitaire.

Dans un contexte sécuritaire et humanitaire dégradé, la Coalition pour le Sahel propose un nouveau cadre à l'action internationale, à travers quatre piliers complémentaires, qui disposent chacun de leur pilotage en propre.

1. Pilier 1 : lutter contre les groupes armés terroristes : l'objectif est de lutter contre les groupes armés terroristes en coordonnant l'ensemble des efforts menés par les armées africaines et la force conjointe du G5 Sahel (FCG5S) avec leurs partenaires – Barkhane, MINUSMA, Task Force Takuba – prioritairement dans la zone des 3 frontières (Mali, Niger, Burkina Faso) par la création des conditions nécessaires aux actions de stabilisation et de développement.

2. Pilier 2 : renforcer les capacités des forces armées des États de la région dans le cadre du Partenariat pour la Sécurité et la Stabilité au Sahel (P3S), notamment l'ensemble des offres de formation et d'équipements au profit des forces armées nationales et de la force conjointe du G5 Sahel (FCG5S), y compris les forces armées en charge de missions de police.
3. Pilier 3 : soutenir l'action de l'État et des administrations sur le territoire et favoriser l'accès des populations aux services de base dans le cadre du Partenariat pour la Sécurité et la Stabilité au Sahel (P3S), afin de coordonner l'ensemble des offres de formation et d'équipement au profit des forces de sécurité intérieure nationales (police, gendarmerie, garde nationale) et des prévôts de la Force conjointe du G5 Sahel pour appuyer le renforcement de l'État dans sa dimension régalienne-
4. Pilier 4 : aider au développement par le biais des deux dispositifs principaux du G5 Sahel et de l'Alliance Sahel, en vue de répondre aux défis en termes d'emploi, de pauvreté, d'éducation, de santé, d'infrastructures du Burkina, du Mali, de la Mauritanie, du Niger et du Tchad, ainsi qu'à appuyer le retour des services de l'État et la décentralisation afin de renforcer le lien de confiance entre les autorités publiques et les populations.

Des engagements forts

A l'occasion de leur échange du 27 avril 2020, les ministres de la France et du G5 Sahel ont réaffirmé leur solidarité et leur mobilisation face à la Covid-19.

Ils ont salué les résultats importants obtenus sur le terrain depuis le sommet de Pau, en matière sécuritaire comme de développement comme de rétablissement de l'autorité de l'État et se sont félicités du lancement de la Coalition pour le Sahel par l'Union européenne et le G5 Sahel tout en appelant à son élargissement.

Le 28 avril 2020, l'Union européenne et les pays du G5 Sahel, avec l'appui des Nations unies et de l'Union africaine, ont réaffirmé au plus haut niveau leur engagement conjoint pour la sécurité, la stabilité et le développement du Sahel. Le président du Conseil européen et les chefs d'État du G5 Sahel ont lancé la Coalition pour le Sahel et ont appelé à un élargissement de la Coalition à d'autres partenaires internationaux. Ils ont souligné l'importance des mesures envisagées dans les 4 piliers de la Coalition et le besoin d'une approche intégrée et coordonnée.

La Coalition en action

Le 6ème sommet ordinaire du G5 Sahel s'est tenu le 25 février 2020 à Nouakchott, en présence des chefs d'État du G5. Le secrétariat du G5 Sahel, devenu « *secrétariat exécutif* », a réaffirmé l'attachement à la consolidation de la coopération dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et la poursuite des efforts militaires communs.

En marge de ce sommet et présidée par le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères français, Jean-Yves Le Drian, la première Assemblée générale de l'Alliance Sahel a permis de mobiliser la communauté internationale autour des engagements communs en matière de développement dans le Sahel. L'Alliance Sahel s'est engagée à intervenir prioritairement dans les zones les plus fragiles du Sahel, à travailler à une meilleure articulation entre les piliers sécuritaires et développement et à renforcer la coordination et la flexibilité des modes d'intervention.

L'Assemblée générale de l'Alliance Sahel a été l'occasion pour les partenaires mobilisés en faveur du Sahel d'adopter le principe d'une approche territoriale intégrée pour coordonner, mettre en cohérence et le cas échéant concentrer les efforts dans des zones prioritaires. Il s'agit notamment de partir d'une caractérisation commune des zones en crise et fragiles et de définir par et pour les acteurs des 4 piliers des objectifs communs ou partagés.

La Task Force Takuba

La Task Force Takuba a été lancée le 27 mars 2020. 11 États européens, associés au Mali et au Niger, ont adopté la déclaration politique créant cette force qui sera intégrée au commandement de l'opération Barkhane en vue de lutter contre les groupes terroristes dans la région du Liptako

(région frontalière entre le Mali et le Niger). La Task Force sera principalement composée de forces spéciales européennes. Elle apportera également un appui en conseil, assistance et accompagnement des forces armées maliennes, en coordination avec les partenaires du G5 Sahel, la mission militaire intégrée des Nations unies au Mali (MINUSMA) et les missions militaires et civiles de l'Union Européenne (EUTM Mali, EUCAP Mali et EUCAP Niger).

Les signataires de la déclaration politique sont l'Allemagne, la Belgique, le Danemark, l'Estonie, la France, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, la République tchèque, le Royaume-Uni et la Suède. La Task Force Takuba devrait atteindre sa capacité opérationnelle initiale (IOC) à compter de l'été 2020 et sa pleine capacité opérationnelle (FOC) début 2021. La Task Force Takuba pourra, de par sa structuration, agir rapidement et s'adapter face à l'évolution de la menace représentée par les groupes terroristes. Elle jouera un rôle clé dans l'autonomisation rapide des forces armées locales.

Sources : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/securite-desarmement-et-non-prolifération/crises-et-conflits/l-action-de-la-france-au-sahel/> ; <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/securite-desarmement-et-non-prolifération/crises-et-conflits/l-action-de-la-france-au-sahel/article/la-coalition-pour-le-sahel> ; <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/securite-desarmement-et-non-prolifération/crises-et-conflits/l-action-de-la-france-au-sahel/article/la-force-conjointe-g5-sahel-et-l-alliance-sahel-250254>